

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9 chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf

Le vingt-sept mars à vingt-heures trente

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,

sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, Maire.

Accusé de réception en préfecture
037-21370081-20190327-DE201921-DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de convocation : 26-03-2019
Date de réception en préfecture : 01/04/2019

Etaient présents : Gisèle DUTERTRE, Christian MARCHAND, Pierrette AVENET, Fabrice AUGER, Marie-Christine RICHER, Alain HARDOUIN, Christophe TROCHOU, Marie BAUDRIER, Sébastien LABESSE, Pascaline PAUVERT, Nathalie GARNIER, Olivier LATOUR, Véronique VASSELIN, Philippe GIANNUZZI, Bernadette THEODET, Claude GUINOIS, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 21

Présents 18

Votants 19

Secrétaire : Hubert de l'ESPINAY

Démissionnaires : Didier ROCQUE-Martine VILLAIN-DELARUE

Excusée : Mme Anne COPPE

Absent : Mr Jérôme MARTIN

Mme Frédérique MONGIN ayant donné pouvoir à Mr Sébastien LABESSE

2019-21 Vote des taux des impôts locaux 2019

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y lieu de fixer les taux d'imposition 2019 des taxes directes locales.

VU la réforme gouvernementale de la taxe d'habitation,

VU la proposition de la commission communale des finances du 25 mars 2019 de maintenir les taux d'imposition « ménages » 2019 au niveau de ceux de 2018,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition locaux au titre de l'année 2019 au même niveau de 2018, à savoir :

	Taux 2014 (rappel)	Taux 2015 (rappel)	Taux 2016 (rappel)	Taux 2017 (rappel)	Taux 2018 (rappel)	Taux 2019 (votés)
Taxe d'habitation	21.06	21.17	21.17	21.17	21.17	21.17
Taxe foncière bâti	23.95	24.07	24.07	24.07	24.07	24.07
Taxe foncière non bâti	48.11	48.35	48.35	48.35	48.35	48.35

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire

Jean-Jacques MARTIN

Date de transmission à la Préfecture **01 AVR. 2019**
Date de publication **01 AVR. 2019**